

Acculturation aux enjeux de l'épargne



Déroulé du cours

0 811 261 732

Service 0,06 € / min
+ prix appel

REF : QV0034

Prérequis

Aucune connaissance spécifique n'est requise. Une sensibilité aux sujets économiques ou financiers constitue un atout, mais la formation est accessible à tout professionnel souhaitant renforcer sa culture générale sur l'épargne.

Durée 7h

Profil Animateur

Le formateur est un expert actuariaire certifié, disposant d'une solide expérience dans les domaines de l'assurance-vie, de la gestion de patrimoine et de la réglementation financière. Il sait rendre accessibles des concepts techniques complexes et favoriser une approche pragmatique et pédagogique adaptée à chaque public.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Public visé

Responsables affaires publiques, conseillers de clientèle, collaborateurs d'organismes financiers ou d'assurance souhaitant comprendre les enjeux, les mécanismes et les impacts socio-économiques de l'épargne.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de fournir une compréhension claire et illustrée des mécanismes de l'épargne et de ses enjeux économiques et sociaux à travers des cas concrets et des exemples issus du secteur financier.

Programme

- Les fondamentaux de l'épargne : définition, typologie et rôle dans l'économie.
- Le fonctionnement de l'assurance-vie et des principaux produits d'épargne.
- La gestion de l'épargne par les ménages : arbitrages, comportements et cycles de vie.
- Les acteurs du marché de l'épargne et leurs interactions (banques, assureurs, régulateurs).
- L'impact des politiques publiques et de la fiscalité sur l'épargne.
- Les nouveaux enjeux : épargne responsable, investissement durable, digitalisation.
- Études de cas pratiques : analyse de situations réelles et réflexion sur les leviers d'action.
- Synthèse et mise en perspective : comment mieux conseiller ou orienter les décisions d'épargne.

www.jetrouvemaformation.com

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP